

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 46

Artikel: Une invasion de renards dans le canton de Vaud
Autor: Pegrey, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182001>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Une invasion de renards dans le canton de Vaud.

Nous empruntons à un journal de Lausanne du 13 décembre 1803 les curieux détails qui suivent.

« Un phénomène extraordinaire a paru au pied du Jura. Des troupes de renards enragés désolent tous les villages entre l'Isle et Gimel, attaquant indistinctement les hommes et les animaux. Quelques personnes doivent en avoir été mordues et surtout beaucoup de chiens. On leur fait une chasse générale, et l'on doit en avoir déjà détruit un grand nombre. »

On écrivait de La Sarraz au même journal, à la date du 17 décembre :

« Il y a environ trois semaines qu'apparurent dans le cercle de l'Isle, à cinq endroits différents, des renards isolés qui s'avancèrent hardiment et de jour sur des hommes, sans réussir à les mordre ; deux de ceux-là furent tués avec beaucoup de facilité, l'un le fut même à coups de pieds ; quelques jours après, j'appris que le citoyen Blanchenay-Froideville avait été mordu par un renard, à huit heures du soir, près de sa campagne, rière Ballens ; une femme du moulin d'Apples a aussi été mordue ; un chien et une truie, à Montlerville, ont eu le même sort. On a administré aux premiers tous les soins et les remèdes que l'art connaît pour les préserver d'une maladie terrible, au cas que les animaux qui les ont mordus en fussent atteints, et l'on surveille soigneusement ces derniers pour s'assurer par la suite du résultat de leurs blessures. Il s'est aussi montré dans nos environs plusieurs de ces renards, qui semblent en effet atteints d'une maladie qui a dénaturé leur instinct, leurs habitudes, et leur a surtout fait perdre cette extrême finesse dont la nature les a doués. Le 7 du courant, j'arrivais à Ferreyres ; il était 8 heures du matin ; on venait d'y assommer un de ces animaux, qui avait été vu le matin, au clair de lune, et s'était enfui au bruit d'un frapement de pieds. A six heures, il était encore dans le village, rongéant un os devant la porte d'une cuisine ; à 7 heures, il fut poursuivi par des batteurs de blé, qui ne purent l'atteindre ; un instant après, il revint dans le village et fut enfin tué à coups de fléau. La chasse générale du 10 courant n'a pas eu beaucoup de succès, car on n'a tué que 6 renards ; elle doit se répéter ces jours-ci.

En revenant de cette chasse, les habitants d'Orny

entrent dans la maison d'Enteroches pour s'y rafraîchir ; après quelques instants, des enfants accourent, criant aux chasseurs qu'un renard poursuivait la servante ; ceux-ci sortent à l'instant avec leurs armes, et voient en effet la servante courant à toutes jambes et poussant des cris désespérés. Le renard était près de l'atteindre, lorsqu'un des chasseurs, lui ayant lâché son coup, lui casse une jambe et le fait rétrograder de quelques pas, puis il s'arrête et contemple tranquillement la foule des spectateurs, sans donner aucun signe de douleur ou de crainte ; deux autres coups de feu l'achevèrent. »

Quelques jours plus tard, le vice-président du Conseil de santé, M. le Dr Verdeil, faisait publier l'avis suivant :

« Le bureau de santé générale du canton de Vaud, voyant qu'une maladie, qui a une très grande analogie avec la rage, s'est manifestée sur les renards dans les districts de Morges et de Cossonay, estime qu'il est prudent de s'abstenir de manger du lièvre, attendu qu'il serait possible que quelque animal de cette espèce fût mordu par un renard enragé et que l'usage de sa chair devint dangereux pour la santé. Il défend, en conséquence, aux aubergistes, jusqu'à nouvel ordre, de servir du lièvre sur leurs tables, et exhorte tous et un chacun d'avoir égard au présent avis.

» Lausanne, 29 décembre 1803. »

Pour le Bureau, LOUIS PERREY,
Sous-président, VERDEIL.

Les derniers combats de l'ancienne Berne.

IV

En informant Schauenbourg de la prolongation de l'armistice, Brune ajoutait : « Si à la trentième heure vous n'avez pas de nouveaux ordres, vous continuerez vos mouvements ». Schauenbourg n'avait pas même attendu cette limite. Le matin du 1^{er} mars, il fit attaquer et enlever, après une assez vive résistance, les postes soleurois du château de Dornach et de la vallée de Matzendorf. A ces nouvelles, le général de Buren envoya deux bataillons bivouaquer sur le Weissenstein, dans une neige profonde, ce qui affaiblit sa division déjà peu nombreuse. Un autre bataillon bernois, celui du colonel Wurstemberger de Wittikofen, appuyé de trois compagnies, alla occuper au delà de l'Aar le village de Lengnau, entouré par les postes français.